

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 28 septembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Gisèle LAMARE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Anissa BRIKH, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Nicolas PETERLINI, Virginie REY, et Jean-Michel TALON.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anissa BRIKH à Sandrine LARCHER, Catherine CREPIN à Jean RACINE, Vincent FREARD à Gisèle LAMARE, Daniel FRERY à Monique DINET, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Emmanuelle PALMA-GERARD à Robert NATALE et Sophie PHILIPPE à Bernard CERF.

| Date de convocation | Date d'affichage | Nombre de conseillers | |
|----------------------|----------------------|-----------------------|----|
| Le 18 septembre 2023 | Le 18 septembre 2023 | En exercice | 50 |
| | | Présents | 30 |
| | | Votants | 37 |

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gérard FESSELET est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

2023-05-03 Désignation d'un responsable de la CCST au Comité de Massif du Jura
Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le décret du 3 mai 2017,

Vu l'arrêté préfectoral n°23-194 BAG du 7 juillet 2023 fixant la liste des organismes représentés au Comité de massif du Jura,

Le décret du 3 mai 2017 arrête le nombre de membres, la composition et le fonctionnement des Comités de Massifs pour le développement, l'aménagement et la protection des cinq principaux massifs de montagnes métropolitains.

Il indique également que le mandat des membres des comités est d'une durée de 6 ans renouvelable. Le dernier renouvellement ayant eu lieu en novembre 2017, il convient de procéder dès cette année à la désignation des nouveaux membres.

M. le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, préfet coordonnateur du massif du Jura, nous a sollicités par courrier afin de bien vouloir nommer le représentant de notre EPCI au sein du Comité de Massif du Jura.

Les réunions se dérouleraient à Besançon une ou deux fois par an.

Le Massif du Jura couvre les communes de :

- Beaucourt
- Montbouton
- Croix
- St Dizier L'Évêque
- Villars le Sec
- Courcelles
- Fêche l'Eglise

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de nommer Claude MONNIER en tant que représentant au sein du Comité de Massif du Jura.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le **MARDI 03 OCT. 2023**

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

